

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

\*\*\*\*\*

Séance du 29 septembre 2020

\*\*\*\*\*

N° 2020 - 27

<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	15	L'an deux mil vingt, le 29 septembre à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
<b>Présents :</b>	13	
<b>Votants :</b>	14	
<b>Nombre de voix :</b>	18	
<b>Date de la convocation :</b>	22 septembre 2020	

**Présents :** Mmes BOURDONCLE et PALMIE, MM. ARLANDES, BESSEDE, DEPRINCE, MERIEL, PORTAL, REGAMBERT, RONCHI, ROUMIGUIE, SALOMON, VERIL et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

**Absents excusés :** M. HEBRARD

**Assistaient à la séance :** M. GAILLARD (Payeur Départemental)  
Mme LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement-Conseil Départemental)  
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)  
Mme MOULIS (Syndicat Départemental des Déchets)

**OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Après que le Comité Syndical se soit prononcé sur le nombre de postes de Vice-Présidents, il y a lieu de procéder à leur élection.

L'élection des Vice-Présidents suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L. 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur le Président invite les membres du comité syndical à présenter leur candidature pour l'élection des Vice-Présidents.

**Les candidats pour l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président sont :**

- Monsieur Michel LAMOLINAIRIE délégué du SIEEOM Sud-Quercy

**Premier tour de scrutin :**

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de présents : 13
- Nombre de procuration : 1
- Nombre d'abstentions (conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote) : 0
- Nombre de voix : 18
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- La majorité absolue est de : 10

Ont obtenu :

- Monsieur Michel LAMOLINAIRIE : dix-huit voix

Monsieur Michel LAMOLINAIRIE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Départemental des Déchets au premier tour de scrutin et a été installé.

**Les candidats pour l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président sont :**

- Monsieur Guy MERIEL délégué du SMEEOM de la Moyenne-Garonne

**Premier tour de scrutin :**

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de présents : 13
- Nombre de procuration : 1
- Nombre d'abstentions (conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote) : 0
- Nombre de voix : 18
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- La majorité absolue est de : 10

Ont obtenu :

- Monsieur Guy MERIEL : dix-huit voix

Monsieur Guy MERIEL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat Départemental des Déchets au premier tour de scrutin et a été installé.

**Les candidats pour l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président sont :**

- Madame Brigitte BAREGES Conseillère Départementale

**Premier tour de scrutin :**

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de présents : 13
- Nombre de procuration : 1
- Nombre d'abstentions (conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote) : 0
- Nombre de voix : 18
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- La majorité absolue est de : 10

Ont obtenu :

- Madame Brigitte BAREGES : dix-huit voix

Madame Brigitte BAREGES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Syndicat Départemental des Déchets au premier tour de scrutin et a été installée.

**Les candidats pour l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président sont :**

- Monsieur Claude VERIL délégué du SMEEOM de la Moyenne-Garonne

**Premier tour de scrutin :**

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de présents : 13
- Nombre de procuration : 1
- Nombre d'abstentions (conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote) : 0
- Nombre de voix : 18
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- La majorité absolue est de : 10

Ont obtenu :

- Monsieur Claude VERIL : dix-huit voix

***Monsieur Claude VERIL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat Départemental des Déchets au premier tour de scrutin et a été installé.***

\*  
\*\*

Fait et délibéré le 29 septembre 2020

Le Président,  
Michel WEILL

